

RÈGLEMENTS D'ACCÈS À LA PLAGE, À LA MARINA, À LA PISCINE ET AUX TENNIS 2017

PROPRIÉTAIRES VILLAGE PINOTEAU

Système de contrôle d'accès

OBJECTIFS:

- Améliorer la qualité et le service offert aux usagers des installations sportives de Pinoteau Village, soit la plage, la marina, la piscine et les tennis.
- Établir un système de contrôle d'accès aux installations sportives qui sont à l'usage exclusif des propriétaires d'unités de condominium à Village Pinoteau et leurs locataires (incluant leurs invités). Toutefois, il doit être noté que les 17 propriétaires membres de l'Association des Condominiums de Pinoteau en Haut ainsi que les propriétaires suivants, soit Messieurs Pierre Lachance (Lupin), Luc et Daniel Cyr, Pascal Tourangeau, Daniel Gobeille, ont droit d'accès à la plage et aux équipements de la marina. Leurs locataires et invités ne peuvent toutefois faire usage des équipements de la marina.

MISE EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'ACCÈS AUX INSTALLATIONS SPORTIVES:

- Les propriétaires d'unités de condominium à Village Pinoteau, les membres de l'Association des Condominiums de Pinoteau en Haut, les propriétaires privés ainsi que leurs invités et locataires sont assujettis aux règlements de Village Pinoteau inc. en vigueur. Un membre du comité de gestion du plan d'eau ou toute personne déléguée par elle ou eux a toute l'autorité pour en assurer le respect.
- **Il est interdit de fumer que ce soit le tabac, le cannabis, la cigarette électronique, le shisa ou autres dans les installations de Village Pinoteau tels plage, marina, piscine, tennis, salle de jeux et autres.**

DROITS D'ACCÈS:

- Chaque unité de condominium a droit d'accès aux installations sportives et

BEACH, MARINA, POOL AND TENNIS- COURT ACCESS REGULATIONS 2017

OWNERS VILLAGE PINOTEAU

Control access system

OBJECTIVES:

- To improve the quality and the service offered to users of Pinoteau Village's sport facilities, beach, marina, pool and tennis courts.
- To establish a control access system for the use of sports facilities exclusively by Pinoteau Village condominium unit owners and their tenants (including their guests). In addition, the 17 owners who are members of the Association of Condominiums of Pinoteau en Haut as well as the following owners, namely Mr. Pierre Lachance (Lupin), Luc and Daniel Cyr, Pascal Tourangeau, Daniel Gobeille, have access to the beach and marina equipment. However, their tenants and guests are not entitled to use the marina equipment.

ENFORCEMENT OF REGULATIONS FOR ACCESS TO SPORT FACILITIES:

- Condominium unit owners at Pinoteau Village, members of the Association of Condominiums of Pinoteau en Haut, private property owners as well as their tenants and guests are subject to the Pinoteau Village regulations in effect. A member of the water management committee or any person delegated has the authority to enforce the regulations.
- **It is forbidden to smoke tobacco, cannabis, electronic cigarette, shisa or others in the facilities of Village Pinoteau such as beach, marina, swimming pool, tennis, games room and others.**

ACCESS RIGHTS:

- Each condominium unit has access rights to the sports facilities and will receive 8

recevra 8 bracelets à puces aux fins d'exercice de ce droit.

- Les dix-sept (17) propriétaires, membres de l'Association des Condominiums de Pinoteau en Haut et messieurs Luc et Daniel Cyr et Pierre Lachance (Le Lupin) ont droit à huit (8) bracelets d'accès à la plage et à la marina, alors que messieurs Daniel Gobeille et Pascal Tourangeau ont droit à six (6) bracelets d'accès à la plage et à la marina. Les bracelets ne seront activés que lorsque les frais d'usage annuels de la plage et de la marina auront été acquittés.
- Chaque utilisateur de la plage et de la piscine devra porter son bracelet. Les membres qualifiés devront respecter leur nombre d'accès total attribué.

UTILISATION DES DROITS D'ACCÈS:

- Un maximum de 6 ou 8 (selon le cas) personnes à la fois peuvent exercer le droit d'accès détenu par un membre qualifié.
- L'exercice et le contrôle du droit d'accès sont effectués au moyen de bracelets à puce. Pinoteau Village remettra le nombre de bracelets indiqué ci-haut (soit 6 ou 8) à chaque membre qualifié.
- Le droit d'accès peut être exercé par les membres qualifiés et leurs locataires résidant sur le site de Village Pinoteau (incluant leurs invités).
- Pour fins de sécurité et de contrôle, le bracelet doit être porté et visible lorsque le droit d'accès aux installations sportives est exercé.
- La vente ou location de droit d'accès ou de bracelets à des tiers est totalement interdite et passible de suspension du droit d'accès du membre qualifié.
- Tout bracelet perdu ou endommagé sera désactivé et peut être remplacé au prix de 15\$ + tx., payable par le membre qualifié.
- Chaque utilisateur assume les risques qui découlent de l'usage des installations sportives.

bracelets with chips for the purpose of exercising this right.

- The seventeen (17) owners, members of the Association of Condominiums of Pinoteau en Haut and Mr. Luc and Daniel Cyr and Pierre Lachance (Le Lupin) are entitled to eight (8) access bracelets to the beach and marina, while Daniel Gobeille and Pascal Tourangeau have six (6) access bracelets to the beach and marina. Bracelets will be activated only once annual fees for use of the beach and marina have been paid.
- Each user of the beach and pool must wear their bracelet. The qualified members must respect the total number of accesses attributed.

EXERCISE OF ACCESS RIGHTS:

- At any given time, a maximum of 6 or 8 persons (as the case may be) can exercise the access right held by a qualified member.
- Access rights are exercised and controlled through the use of bracelets. Pinoteau Village will give the appropriate number of bracelets (6 or 8) to each qualified member.
- The access right may be exercised by qualified members and their tenants staying on the site of Pinoteau Village (including their guests).
- Bracelets must be carried and made visible while sports facilities are used, for security and control purposes.
- Sale or rental of access right and bracelets to third parties is strictly prohibited and punishable by suspension of access rights of the qualified member
- Any lost or damaged bracelet will be deactivated and may be replaced at a cost of \$15 + tx, chargeable to the qualified member.
- Any user assumes the risks arising from the usage of the sport facilities.

Un copropriétaire qui ne s'est pas acquitté du paiement des frais de copropriété ou du Village Pinoteau dans les 30 jours de la facturation sera considéré en défaut. Le copropriétaire ainsi que les occupants de son unité seront alors passibles de se voir interdire l'accès aux infrastructures jusqu'à ce que le solde dû soit réglé en totalité.

A Co-owner who has not paid condominium fees or Pinoteau Village within 30 days of the invoice will be considered in default. The owner and occupant of the unit will be liable to be denied access to infrastructure until the balance due is paid in full.

INSTALLATIONS SPORTIVES:

MARINA:

- Les équipements de la marina sont à la disposition des membres qualifiés tous les jours, à compter du 20 mai jusqu'au 30 septembre de 09:30 à 17:30, si la température le permet.
- L'utilisation des embarcations est limitée à une embarcation par condominium et ce, pour une durée n'excédant pas une heure par jour. En début et fin de saison, les membres qualifiés devront s'adresser à la réception pour avoir accès à une embarcation.

SPORTS FACILITIES:

MARINA:

- Marina equipment is available to qualified members every day, between May 20th and September 30th, from 9:30 a.m. to 5:30 p.m., if weather permitting.
- The use of boats is limited to one boat per condominium and for a period not exceeding one hour a day. At the beginning and at the end of the season, qualified members may go to the reception to get access to a boat.

PLAGE ET PISCINE:

- La plage sera ouverte du 20 mai au 16 octobre de 7:00 à 21:00 heure.
- La piscine sera ouverte si la température le permet du 27 mai au 4 septembre de 9:30 à 20:00 heure.
- Village Pinoteau n'offre plus de services d'hôtellerie et n'a plus le statut d'endroit public. Conséquemment, AUCUN SERVICE DE SAUVETEUR n'est offert et la baignade est au risque de l'utilisateur.
- Les enfants de moins de 12 ans faisant usage de la plage ou de la piscine devront être sous la surveillance de leurs parents ou d'adultes désignés par les parents qui assument, à l'entière exonération de Village Pinoteau inc et de ses administrateurs, la responsabilité qui découle de cette charge.

BEACH AND POOL:

- The beach will be opened from May 20th to October 16th from 7:00 am to 9:00 p.m.
- The pool will be opened, if weather permitting, from May 27th to September 4th, from 9:30 a.m. to 8:00 p.m.
- Village Pinoteau no longer offers hotel services and is not a public facility any longer. As a result, NO LIFEGUARD SERVICES are available and swimming is done at your own risk.
- Children under 12 years of age, using the beach or the pool will be considered under the exclusive surveillance of their parents or adults designated by the parents, who assume, to the entire exoneration of Pinoteau Village and their administrators, the responsibility pertaining from this charge.
- Everyone leaving the pool area must ensure that the access gate is properly closed.

- **Tout personne doit s'assurer que la porte d'accès est bien fermée en quittant l'aire de la piscine.**
 - **Le contrôle des accès se fait aussi par les propriétaires qui ne doivent laisser entrer personne n'ayant un bracelet.**
 - Les usagers de la plage doivent se conformer aux «Règlements visant l'usage et la jouissance du plan d'eau» couramment en vigueur. Le «comité de gestion du plan d'eau» est responsable de la mise en application des règlements et de toutes les directives s'y rapportant, mises en vigueur de temps à autre par le conseil d'administration de Village Pinoteau : sans limiter ce qui précède, il a la responsabilité:
 - de fixer l'emplacement des bouées qui délimitent le plan d'eau loué du gouvernement. Le «comité de gestion du plan d'eau» délègue aux préposés à la plage l'application des «Règlements visant l'usage et la jouissance du plan d'eau»;
 - de fixer l'emplacement des deux (2) radeaux pour baigneurs;
 - d'attribuer la responsabilité au sous-comité des utilisateurs des quais l'attribution des cases de quaiage aux propriétaires de bateaux dont l'éligibilité est confirmée;
 - de gérer le nombre et l'endroit où les petites embarcations, telles que planches à voile, canots, kayaks, petits voiliers (dériveurs), etc., propriété d'actionnaires de la compagnie, pourront être rangées : aucune embarcation ne pourra être laissée sur la berge.
 - Tout propriétaire de bateau devra donner à la préposée à la réception un préavis de 24 heures pour la mise à l'eau ou la sortie d'eau de leur embarcation. **Seule la sortie d'eau pour fins de réparation sera permise en cours de saison en donnant le même préavis.** À l'exception de ceux ayant loué une case de quaiage (18) ou un emplacement pour petit dériveur (3), l'ancrage de bateaux à l'intérieur du périmètre du plan d'eau loué du gouvernement et marqué par bouées est interdit.
- **The access control is also done by the owner's who should not let anyone in without a wristband.**
 - Users must comply with the «Regulations respecting water use and enjoyment», currently in force. The «water management committee» is responsible for the application of the regulations and of all directives relating thereto, enacted from time to time by the board of directors of Pinoteau Village: without limitation, it is responsible :
 - for fixing the position of the buoys which determine the periphery of the body of water surface leased from the government. The «water management committee» delegates to the beach attendants the application of the «Regulations respecting water use and enjoyment»;
 - for fixing the emplacement of the two (2) swimming rafts;
 - Attribute to the subcommittee formed by the dock users the allocation of the mooring slips to the confirmed eligible boat owners;
 - for managing the number and locations where small water crafts such as windsurfers, canoes and small sailboats (dinghies) owned by owners may be stowed away: the beaching of small water crafts on shore will not be permitted.
 - Boat owners must notify the attendant at the reception desk at least 24 hours prior to launching his boat at the beginning of the summer season and before retrieving his boat at the end of the season. **Boats may exit the water during the season only for repairs and by giving the same notice.** With the exception of boats leasing mooring slips at the wharf (18) or a place to store a small sailboat (3), the anchoring of boats within the perimeter of the water surface leased from the government and marked by buoys is prohibited.

TENNIS COURTS:

COURTS DE TENNIS:

- Les terrains de tennis seront ouverts du 20 mai à la fin octobre si la température le permet.
- Les heures d'ouverture des terrains de tennis sont de 09:00 à 20:00 heures.
- Périodiquement, entre 12h00 et 13h00 les terrains seront fermés pour entretien.
- Les jours de pluie ainsi qu'après un orage, les terrains seront fermés aussi longtemps qu'ils seront trempés.
- Les réservations doivent être faites auprès de la réception au maximum 3 jours d'avance.
- Si aucun membre du groupe ne s'est présenté après un délai de 10 minutes de l'heure de la réservation, la réservation est sans effet et le terrain devient disponible.
- Les membres d'un même groupe ne pourront réserver plus d'une (1) heure à la fois.
- Toute personne de moins de 12 ans devra être accompagnée d'un adulte.
- Les souliers de tennis à semelle souple sont de rigueur pour maintenir une bonne condition des terrains de tennis.
- De plus, il est interdit de jouer au tennis le torse nu.
- The tennis courts will be opened from May 20th to the end of October, if weather permitting.
- The tennis courts opening hours are from 9:00 a.m. to 8:00 p.m.
- Periodically, between 12:00 and 1:00 p.m. tennis courts will be closed for maintenance.
- On rainy days and after a storm, the courts will be closed until they are sufficiently dry.
- Reservations must be done through the reception and may be made a maximum of 3 days in advance.
- If no member of a group is present after a period of 10 minutes from the time of booking, the reservation made is void and the court becomes available.
- Members of the same group may not reserve more than one (1) hour at a time.
- Any person under 12 years of age must be accompanied by an adult.
- Soft sole shoes are compulsory for maintaining good condition of the tennis.
- It is forbidden to play tennis without a shirt.

Les horaires des installations sportives sont sujets à changement en raison de circonstances hors de notre contrôle.

Sports facilities schedules are subject to change due to circumstances beyond our control.

April 7th 2017

7 avril 2017